

## Foire aux questions – Groupe des Trente

**Q : Quel est l'objectif du Groupe des Trente ?**

**R :** L'objectif est d'inspirer une relève diversifiée en gouvernance pour enrichir les lieux décisionnels, et ce, par le rayonnement de 30 leaders aux parcours exceptionnels, issu.e.s des minorités ethnoculturelles et sexuelles. Tout au long de leur mandat, les 30 membres sont amené.e.s à unir leurs compétences et leur leadership pour réaliser des actions qui inciteront des personnes de leurs réseaux à s'initier à la gouvernance.

**Q : Que va m'apporter ma participation au Groupe des Trente ?**

**R :** Les membres du Groupe des Trente souhaitent contribuer à ce que les lieux décisionnels représentent mieux la diversité québécoise. La participation au Groupe permet de mettre en lumière les compétences de leurs membres et de créer des liens avec d'autres personnes partageant cet objectif, tout en bénéficiant de l'expertise, de l'accompagnement et du réseau de Concertation Montréal (CMTL). Les membres ne reçoivent pas de rétribution pour leur participation au programme.

**Q : Les membres du Groupe des Trente doivent-elles et doivent-ils être avoir une connaissance approfondie des enjeux d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI) ?**

**R :** Une connaissance approfondie des enjeux ÉDI n'est pas requise pour faire partie du Groupe des Trente. Il s'agit d'une des expertises que peuvent maîtriser les membres du Groupe au même titre que les ressources humaines, les communications, la comptabilité ou le développement des affaires. Les enjeux ÉDI seront abordés durant le programme, notamment lors de certains ateliers et formations.

**Q : Comment sont choisi.e.s les membres du Groupe des Trente ?**

**R :** Les membres du Groupe sont choisi.e.s en fonction des critères mentionnés dans l'appel de candidatures. L'évaluation se fait à partir des réponses fournies dans le formulaire d'inscription et dans la vidéo de présentation. Le C.V. est fourni en appui au dossier, mais les candidat.e.s doivent quand même inscrire toutes les informations pertinentes dans leur formulaire d'inscription. Le jury de sélection cherche aussi à constituer un groupe diversifié au niveau de l'âge, du genre, de l'orientation sexuelle, des communautés ethnoculturelles, des domaines d'expertise et de la représentation régionale au Québec.



**Q : D'où vient le nom du Groupe des Trente ?**

**R :** Après de longues discussions, nous avons choisi un nom simple et court. 30 membres par cohorte, 30 ambassadrices et ambassadeurs, alors pourquoi pas le Groupe des Trente !

**Q : Quel est le lien entre les membres du Groupe des Trente et Concertation Montréal ?**

**R :** Concertation Montréal (CMTL) est l'organisation qui a mis en place le Groupe des Trente. CMTL met de l'avant des modèles féminins ou issus de la diversité montréalaise et accompagne les milieux et les organisations souhaitant développer une approche plus inclusive. C'est dans cette optique qu'elle a créé le Groupe des Trente et qu'elle continue à en assurer l'atteinte des objectifs, des communications et des relations avec les partenaires, au bénéfice des membres des différentes cohortes.

**Q : Qui finance le Groupe des Trente ?**

**R :** Depuis sa création en 2017, le Groupe des Trente est soutenu financièrement par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

**Q : Comment la programmation des activités est-elle développée ?**

**R :** Les activités sont choisies en fonction des objectifs du programme. Elles tiennent compte des rétroactions des participant.e.s des cohortes précédentes et des évaluations réalisées. La programmation prévoit des activités de formation, de réseautage, de développement de liens au sein du Groupe, de communication et de rayonnement.

**Q : Combien de temps dois-je prévoir pour m'engager au sein du Groupe des Trente ?**

**R :** Les membres doivent s'engager à participer à toutes les dates incluses dans la programmation publiée lors de l'appel de candidatures. La programmation de la cohorte 2023-2024 débute en novembre 2023 et se poursuit jusqu'en juin 2024. Après la programmation régulière, les membres pourront participer à certaines activités optionnelles, selon leurs intérêts et leurs disponibilités.

**Q : Quelle visibilité reçoivent les membres du Groupe des Trente ?**

**R :** La participation au Groupe des Trente peut permettre aux participant.e.s d'élargir leur réseau et d'accéder à de nouvelles opportunités professionnelles. CMTL partage les biographies des membres du Groupe avec ses partenaires et elle peut référer des membres pour intervenir en tant qu'expert.e, animatrice ou animateur, panéliste, formatrice ou formateur, etc. Toutefois, la décision de faire appel à



des membres du Groupe revient aux organisations et CMTL ne peut garantir que toutes et tous auront la même visibilité.

**Q : Quel est le profil des membres du Groupe des Trente ?**

**R :** Les membres du Groupe ont à cœur de rendre les lieux décisionnels plus représentatifs de la diversité québécoise. Les membres comptent au moins deux ans d'expérience au sein de conseils d'administration et souhaitent inciter d'autres leaders à suivre leurs pas. En plus des activités de groupe, les membres souhaitent s'engager dans la réalisation d'initiatives personnelles en lien avec les objectifs du projet. Ces initiatives peuvent notamment consister à identifier et à accompagner des personnes de leur réseau, afin de les orienter vers des conseils d'administration ou des comités. Les champs d'expertise des membres du Groupe sont très variés, à l'image des besoins des organisations à la recherche de talents.

**Q : Le Groupe des Trente se positionne-t-il sur certains enjeux politiques et sociaux ?**

**R :** Plusieurs membres du Groupe des Trente sont engagé.e.s dans différentes causes. Toutefois, le Groupe ne prend pas de position officielle et les membres ne peuvent pas s'exprimer au nom du Groupe.

**Q : Depuis quand le Groupe des Trente existe-t-il ?**

**R :** Le Groupe des Trente a été lancé en 2017 par CMTL. Quatre cohortes de 30 personnes y ont participé à ce jour.

**Q : Est-ce que ma participation au Groupe des Trente me permet d'accéder à des conseils d'administration ?**

**R :** Plusieurs membres du Groupe des Trente sont déjà engagé.e.s au sein de conseils d'administration. Les personnes à la recherche d'expériences au sein de C.A. doivent s'inscrire dans la [Banque de candidatures de CMTL](#). Toutefois, la visibilité qui découle d'une participation au Groupe des Trente peut amener des organisations à vous contacter.

